



Pôle « Sciences Nucléaires et Applications »  
4 février 2010

Intervention d'Eric Tardieu :

Cette réunion de lancement du Pôle Normand des Sciences Nucléaires et de leurs Applications est un évènement important pour la Région puisqu'il clôt une période de constitution des structures d'animation des pôles et filières telle que la Région l'a écrit, dès 2005, dans son schéma régional de développement économique (SRDE). Aujourd'hui ce sont :

- 4 pôles de compétitivité : Filière Equine, Mov'eo, TES et Valorial. A ceux-ci viendra s'ajouter un rapprochement avec le Pôle Mer Bretagne, qui prendra la forme d'une « ouverture territoriale ». Nous sommes également en attente du résultat du dernier appel à projets des pôles de compétitivité sur la thématique éco-technologies pour le dossier de candidature ECOVIA, déposé en octobre dernier.  
Ces pôles fédèrent 703 adhérents dont 190 acteurs bas-normands, en 2009. Sur la période 2006-2009, ils ont généré 406 projets de R&D. dont 64 impliquant des acteurs bas-normands, des projets de formations et des actions collectives pour 118 M€ dont 53 M€ ont été engagés en Basse-Normandie et la Région y a consacré 8 M€ (dont 1,6 M€ pour l'animation).
- 7 associations de filières, à savoir l'Association Normande des Entreprises Alimentaires (ANEA), l'Association Régionale de l'Industrie Automobile de Basse-Normandie (ARIA), la Fédération des Clubs Logistiques de Basse-Normandie (FCLBN), Normandie AeroEspace (NAE), Polymers Technologies, Filière Nautique (F2N), l'association de SOus-TRaitance de Basse-Normandie (SOTRABAN). Il convient également d'ajouter la filière pharmacie avec un rapprochement interrégional autour de PharmaValley et le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie (CCBN) qui porte le pôle Filière Equine et la filière « Nucléaire » qui nous rassemble aujourd'hui.  
Ces filières fédèrent 512 adhérents. Sur la période 2006-2009, des actions collectives ont été déployées en faveur des PME-PMI bas-normandes avec un montant de 10 M€ engagés en Basse-Normandie. La Région y a consacré 2,7 M€ (soutien à l'animation compris).

La Région a décidé d'engager une évaluation de son dispositif de soutien afin d'évaluer le chemin parcouru et rechercher les moyens les plus appropriés pour poursuivre son soutien en s'adaptant à un environnement économique qui évolue très rapidement. Elle devra notamment orienter les choix de la Région Basse-Normandie pour permettre aux filières et aux pôles de compétitivité bas-normands d'optimiser leurs domaines d'excellence que sont : **leurs réseaux** (les membres, les partenaires, les alliances...), **leur audience** (reconnaissance sectorielle, intervenant de niveau national ou international...), **leurs résultats économiques** (marchés, projets, export, brevets...)...

Le dernier né, le Pôle Normand des Sciences Nucléaires et de leurs Applications, pourra donc bénéficier des conclusions de cette évaluation en profitant de l'expérience de ses aînés. Certes, chaque structure et chaque secteur ont leurs spécificités mais tous bénéficient de la dynamique créée dans cette région.

A ce titre une récente étude du CEA sur le potentiel de recherche des régions françaises, révèle que la Basse-Normandie, classée au 18<sup>ième</sup> rang pour son PIB, se classe aujourd'hui au 10<sup>ième</sup> rang sur l'ensemble des efforts réalisés en terme de Recherche publique, privée, appliquée, en terme d'enseignement supérieur, de politique en faveur des pôles de compétitivité ou d'intervention en faveur de la recherche et innovation du Conseil Régional (6<sup>ième</sup> rang national). Ramené à son PIB, c'est la 1<sup>ère</sup> Région en France en terme de différence entre l'effort réalisé par rapport à la place qu'elle aurait dû avoir sur sa seule richesse produite. Voilà qui peut vous donner l'envie d'aller plus loin dans vos projets de constitution d'un Pôle Normand des Sciences Nucléaires et de leurs Applications.

Le 15 mai 2009, le Président Laurent Beauvais a signé une lettre de mission à D Guerreau pour la mise en place d'une démarche de pôle de compétence répondant aux attentes des entreprises, des acteurs de la formation et de la recherche. L'enjeu était de taille puisqu'à la suite de deux études sectorielles menées par le CESR et la DRIRE, il fallait passer à l'action. Il faut ici saluer l'excellent travail mené par D Guerreau qui a accepté de prendre le pilotage d'un premier groupe de travail réunissant les représentants de ces différentes activités qui se sont exprimées précédemment. Il faut donc les remercier tous puisque leur engagement porte ses fruits aujourd'hui. La Région a soutenu et accompagné ce travail du pôle et continuera à le soutenir autour d'un plan d'actions conditionné à des objectifs précis et à une stratégie suffisamment offensive pour porter ce pôle au meilleur niveau. Il faut en effet prévoir une bonne intégration des actions de ce nouveau pôle de compétence régional aux autres démarches engagées par l'Etat et la Région, qui, il faut le rappeler ici, sont étroitement associés au dispositif de soutien.

Pour être plus précis et avant de passer à la présentation des orientations de vos activités, il faut maintenant vous donner quelques orientations essentielles pour votre démarche, à savoir :

Une gouvernance élargie, il s'agit d'une condition indispensable pour avancer dans la cohérence et de façon pérenne. Ainsi, à côté des statuts, cadre juridique réservé aux adhérents (4 collèges « Groupes » « PME » « formation recherche » et « partenaires », l'association devra organiser un fonctionnement autour d'un comité des financeurs dans lequel le bureau rencontrera l'Etat et la Région sur les questions de financement, et donc d'orientation de l'action (l'Etat et la région sont membres de droit mais ne participeront pas aux décisions).

Il faut aussi raisonner sur une gouvernance ouverte aux autres pôles et filières car avec la multiplicité des initiatives, il faut rester lisible dans un écosystème bien établi. Une stratégie doit donc être mise en place pour éviter des concurrences trop vives qui empêcheraient des acteurs majeurs d'afficher leur soutien sur votre seule structure, en dehors du contexte associatif (adhésion, conseil d'administration...). Il est certain que de cette gouvernance élargie, des coopérations pourront naître à terme.

Une relation forte avec les leaders des secteurs énergie et santé : Compte tenu du tissu de PME et de la double activité autour de l'énergie et de la santé, cette filière devra, pour réussir, trouver le soutien des grands investisseurs et donneurs d'ordres dans le domaine de l'énergie et des acteurs majeurs de la santé. Le choix du Président et des administrateurs est capital pour créer cet entraînement et rendre l'offre bas-normande crédible et lisible. Le mode de gouvernance que vous choisirez sera déterminant pour trouver le bon équilibre.

Travailler sur un concept de plateforme autour de projets (plutôt qu'une halle technologique généraliste) où nous pourrions concentrer des investissements sur la base de partenariats public privé qui pourrait prendre un place importante dans le plan d'actions du pôle pour qu'il soit suffisamment ambitieux et entraîne une reconnaissance rapide et un positionnement interrégional et même international fort. La promotion et la communication des actions déployées ne doivent pas être négligées. Il faut y mettre ce qu'il faut en lobbying ou en stratégie d'influence. La Basse-Normandie comme le démontre l'étude du CEA est un territoire à valoriser notamment auprès des médias nationaux et des décideurs.

Une équipe opérationnelle à partir de compétences mises à disposition par les principaux acteurs pour pouvoir couvrir l'ensemble des spécialisations nécessaires. La Région et la MIRIADE ont déjà missionné Marie-Pierre DELAMARE et Stéphane BRESSON pour l'animation et la coordination des opérations aux plans administratif et financier. Des contacts sont en cours avec NORMANEX pour l'international. Voilà une première base opérationnelle.

La Région souhaite que cet appui se fasse aussi sur les acteurs spécialisés du côté de l'industrie, de la recherche et de la formation, pour constituer l'équipe opérationnelle adaptée aux grands dossiers ciblés. Les CCI de Caen et de Cherbourg souhaitent se positionner comme partenaires actifs, tant sur les domaines de la santé que celui de l'industrie, c'est déjà un premier positionnement à intégrer.

D'autres pôles et filières peuvent également faire converger leurs actions car il serait peu cohérent que la Région finance simultanément plusieurs structures sur des initiatives croisées. Il y a, notamment :

- la SOTRABAN, déjà financée par l'Etat et la Région.
- L'ISCO qui sera peut-être retenue à l'appel à projets sur les « grappes d'entreprises » de la DATAR et qui a déjà ciblé ses actions sur l'émergence du pôle nucléaire bas-normand.

La Région est également tentée de retenir le modèle d'animation mis en œuvre par le Pôle Mer Bretagne qui a trouvé son équilibre et sa crédibilité par ce partage de compétences. Il y a là une piste de consolidation importante.

#### Intervention financière de la Région :

A ce jour la Région s'est positionnée sur le financement d'une action collective, partagée avec la DRIRE, afin d'aider l'association à recenser ses savoir-faire sur la partie industrielle pour les aider dans l'action commerciale par la construction d'une offre des entreprises, par un ciblage des donneurs d'ordres et la construction d'une approche collective (Voir fiche).

Le budget prévisionnel n'étant pas encore abouti et la question de l'animation restant encore posée (voir plus haut), aucune décision n'a été prise. La région demandera que son intervention soit partagée à parité avec l'Etat. Elle sera également vigilante sur le niveau de participation des entreprises en terme d'adhésion mais aussi en terme de financement des projets et des actions. Il y a là un point essentiel qui relève de la gouvernance et du travail avec les leaders du secteur, évoqués plus haut. Il faut aller au-delà de la seule question de l'adhésion qui, nous le savons, pose bien d'autres problèmes par ailleurs.

#### Le soutien aux projets :

Il faut saisir l'opportunité du grand emprunt national puisque, pour relever les défis de demain, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre le Grand Emprunt qui se décline en 7 axes à savoir :

- Soutenir l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Favoriser le développement des PME innovantes
- Accélérer le développement des sciences du vivant
- Développer les énergies décarbonées et l'efficacité dans la gestion des ressources
- Faire émerger la ville de demain
- Inventer la mobilité du futur
- Investir dans la société numérique

Une ambition d'emblée internationale, autour certainement d'une première cible qui est l'Europe mais il faudra aussi exploiter nos relations privilégiées avec la Chine et le Canada qui doivent être des passerelles importantes pour que l'offre de Basse-Normandie se développe à l'international. Ce développement ne doit pas être seulement en terme de marchés, car cela dépend aussi des grands groupes et donneurs d'ordres mais aussi en terme de recherche et de formation.

Pour terminer, j'émet un souhait : que le prochain article des « Echos » mentionnant le développement de la filière nucléaire en France mentionne spontanément les succès qui seront enregistrés en Basse-Normandie !